



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services bancaires

Question écrite n° 91549

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la tarification bancaire. Bien qu'il ait été annoncé que les banques entraient dans une phase de modération tarifaire, les banques réalisent aujourd'hui des marges exorbitantes sur les services les plus utilisés : 35 % sur les retraits aux distributeurs, 65 % sur les prélèvements et jusqu'à 100 % sur les virements. Sans compter les frais d'avertissement en cas de découvert, qui mettent les gens modestes dans une situation encore plus précaire. Cette tarification injustifiée met en évidence l'absence totale de régulation du secteur. Aussi il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin d'assurer cet encadrement.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91549

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 2006, page 3801